

Communiqué de presse
23 avril 2025

Alternance paritaire :
Michel FARHI (U2P) devient Président et Philippe MORO
(CGT-FO) Vice-président de la
Commission paritaire régionale d'OpcO EP
en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre de l'alternance paritaire entre le collège des salariés et le collège des employeurs, principe qui régit la gouvernance d'OpcO EP, une nouvelle étape s'opère au sein de la présidence de la CPR.

Michel FARHI (U2P) devient Président et Philippe MORO (CGT-FO) Vice-président de la Commission paritaire régionale d'OpcO EP dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À compter du 12 mars, les rôles des binômes de la présidence paritaire d'OpcO EP ainsi que ceux des trésoriers et secrétaires, mais aussi des présidences paritaires des Commissions et comités du Conseil d'administration, des Commissions paritaires régionales et des Sections paritaires professionnelles dont une interprofessionnelle s'inverseront. Cette alternance, s'inscrivant dans le calendrier des premières installations réalisées il y a deux ans, vient renforcer la dynamique de transformation amorcée au niveau national et reflète les principes fondamentaux de gouvernance paritaire d'OpcO EP.

Michel FARHI (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'OpcO EP dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



C'est pour représenter la profession de formateur que Michel Farhi s'engage au sein de la chambre syndicale des formateurs consultants pendant plus de 15 ans ou il contribuera à la rédaction du Décret Qualité de la Formation. Parallèlement, il s'investit au sein de l'UNAPL où il exercera des fonctions nationales.

Devenu consultant, il met ses compétences au service des entreprises de proximité en s'investissant à l'U2P qu'il représente au CREFOP, à l'APEC PACA ou encore au *Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants* (CPRSTI/ URSSAF PACA).

Depuis 2019, il représente l'U2P au sein de la Commission Paritaire Régionale de l'OpcO des Entreprises de Proximité en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Philippe MORO (CGT-FO), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cadre à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône, Philippe Moro est membre du syndicat de Force Ouvrière depuis 1980. Il en sera le Secrétaire de 1993 à 2014. Il a été également Secrétaire départemental et régional des organismes sociaux de la Sécurité Sociale. Engagé sur les questions d'emploi et de formation, il a été membre du comité paritaire de l'APEC PACA dont il a été le Président. Administrateur d'AGEFOS PME Provence-Alpes-Côte d'Azur puis Président jusqu'en 2018, il a également exercé des fonctions d'administrateur au niveau national. Il est membre de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2021.



L'Opco des Entreprises de Proximité s'appuie sur **dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR)**, couvrant l'ensemble des **306 bassins d'emploi en métropole et en Outre-mer**.

Créées en 2021, ces commissions **jouent un rôle central dans l'adaptation et la mise en œuvre territoriale des priorités** définies par les branches professionnelles et le Conseil d'administration d'Opco EP. Chaque année, elles élaborent des Plans d'Action Régionaux (PAR) permettant de faire émerger une grande diversité de projets locaux.

Placées sous la supervision du Conseil d'administration d'Opco EP, **les CPR assurent plusieurs missions essentielles :**

- **Assurer le relai et la mise en œuvre des politiques emploi/formation des branches représentées par l'Opco EP au niveau local et auprès des partenaires institutionnels ;**
- **Renforcer le rôle des partenaires sociaux territoriaux pour répondre aux enjeux spécifiques de chaque territoire ;**
- **Assurer le suivi des objectifs d'activité**, tant quantitatifs que qualitatifs, tout en garantissant un service de proximité de qualité grâce à la présence d'interlocuteurs identifiables sur l'ensemble du territoire ;
- **Identifier et analyser les besoins en formation et qualification propres aux différents bassins d'emploi ;**
- **Favoriser l'expérimentation et encourager l'innovation à l'échelle régionale ;**
- **Développer des partenariats stratégiques et mobiliser des co-financements pour soutenir les initiatives locales.**

Je remercie Philippe Moro pour notre réelle complémentarité et la présence très régulière des membres de la CPR qui m'apportent leur confiance, qui travaillent pour l'intérêt commun des apprentis et des salariés et pour le développement de l'apprentissage et des compétences. Nous pouvons être fiers du travail accompli avec Didier Antoniol et toute l'équipe des collaborateurs.

Le travail entrepris en Provence-Alpes-Côte d'Azur se poursuit avec comme objectif un nouveau plan d'action régional 2026 qui s'inscrit dans la lignée des deux dernières années, dans une dynamique des territoires et de l'alternance, en allant dans le sens de l'employabilité des salariés.

Michel FARHI (U2P), Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je voudrais féliciter mon Président Michel Farhi et je lui souhaite une bonne continuation. Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est fortement engagé ces dernières années pour accompagner les dispositifs Action Cœur de Ville avec des résultats probants qui ont permis de développer l'emploi et la formation. Notre nouveau Président partage cette vision et continuera à soutenir ces initiatives, avec la même ferveur et détermination. Merci pour le travail accompli.

Philippe MORO (CGT-FO), Vice-président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À propos de l'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de Compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est l'un des principaux acteurs de l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Il accompagne au quotidien plus de 434 600 TPE-PME du champ de l'artisanat, des services de proximité et des professions libérales (54 branches professionnelles et l'interprofession) pour faire grandir les compétences de leurs 2,4 millions de salariés.

S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations en métropole et en Outre-mer), l'Opco EP agit au plus près des bassins d'activité pour répondre aux besoins et aux préoccupations des entreprises de proximité à chaque étape de leur croissance, à chaque défi lié aux transitions, en s'appuyant sur le capital humain.

Ses actions se matérialisent par la gestion des ressources financières de la formation et de l'alternance, le déploiement d'un accompagnement humain sur-mesure en matière de ressources humaines et de RSE, la promotion de l'alternance et la création de certifications professionnelles.

Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

L'Opco EP est né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO en 2020.

opcoep.fr

Présidente : Céline Schwebel

Vice-présidente : Aline Mougénot

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse Opco EP

- Agence Proches, Katarina Tomić, Consultante Influence : 07 62 81 93 91 - opcoep@agenceproches.com
- Manon Daffara, responsable de la communication corporate : 06 29 44 30 69 - manon.daffara@opcoep.fr